



Observatoire Économique et Statistique d'Afrique subsaharienne

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA 44^{ème} RÉUNION
DU COMITÉ DE DIRECTION D'AFRISTAT**

Yaoundé, les 8 et 9 avril 2022

1. Le Comité de direction d'AFRISTAT a tenu sa 44^{ème} réunion de façon hybride, les 8 et 9 avril 2022. Les participants en présentiel étaient réunis à Yaoundé (Cameroun).
2. Ont pris part aux travaux, les représentants des États membres suivants : Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Centrafrique, Congo, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Équatoriale, Madagascar, Mali, Niger, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad, et Togo.
3. y ont également pris part:
 - les représentants de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), et de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG),
 - les représentants de la Commission de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), et de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-africaine (UEMOA),
 - les représentants de la Commission de la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC), Commission économique pour l'Afrique (CEA), de la Banque Africaine de Développement (BAD), et du Bureau Sous Régional de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (CEA/BSR-AO).
 - le représentant de la France,
 - un (01) des deux membres cooptés du Comité de direction,
 - le Commissaire aux comptes ;
4. y ont également assisté:
 - les représentants des organisations suivantes : Association CESD-statisticiens pour le développement, Centre d'Appui aux Ecoles de Statistique Africaines (CAPESA), Institut national de la statistique et des études économiques de France (Insee), et Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21).
 - les représentants des Écoles de statistique : Ecole nationale d'économie appliquée et de management (ENEAM) de Cotonou, École nationale de la statistique et de l'analyse économique Pierre NDIAYE (ENSAE) de Dakar, École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan, Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD) de Yaoundé, et Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée (ISSEA) de Yaoundé.

Ab

5. Étaient absents :

- Les représentants du Bénin, et de la Mauritanie.
- les représentants de la Banque de la République du Burundi (BRB), de la Banque Centrale de Djibouti (BCD), de la Banque Centrale de l'Union des Comores (BCC), de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM), de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et de la Commission de l'Union Africaine (CUA).

6. La liste des participants est en annexe 3.

7. Les points inscrits à l'ordre du jour ont été rapportés par M. Paul-Henri NGUEMA MEYE, Directeur Général d'AFRISTAT, assisté de M. Serge Jean EDI, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT.

A) OUVERTURE DE LA REUNION

8. Les travaux ont été ouverts par Monsieur Alamine OUSMANE MEY, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la République du Cameroun. Dans son discours d'ouverture (Cf. : Annexe 2.2), le Ministre a rappelé l'importance des statistiques pour le suivi des engagements des Etats africains vis à vis des agendas 2030 et 2063, ainsi que de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF). Il a souligné par ailleurs l'engagement au plus haut niveau des autorités de son pays pour le développement de la statistique avec l'adoption de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique 2021-2030 (SNDS30). Celle-ci comporte les actions visant à répondre aux nombreux besoins en statistiques de qualité pour le suivi-évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement du Cameroun 2020-2030 (SND30) ; seconde phase de la Vision de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035 portée par le Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA.

9. Auparavant, Monsieur Blaise Bienvenu ALI, Directeur Général de l'Institut centrafricain des statistiques et des études économiques et sociales (ICASEES), Président en exercice du Comité de direction, a souhaité la bienvenue aux participants et rappelé les principaux défis auxquels AFRISTAT est confronté (Cf. Annexe 2.1).

10. Après vérification du quorum (vingt (20) États représentés sur vingt-et-deux attendus) et des pouvoirs des suppléants, le Président a constaté que le Comité pouvait valablement délibérer.

B) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER DE TRAVAIL

Le Comité a adopté son ordre du jour (Cf. Annexe 1) et son calendrier de travail moyennant un rajout de deux points aux questions spécifiques relatifs à (i) la rénovation du site web d'AFRISTAT, et (ii) l'appel à la création d'un cadre d'échanges élargi entre les écoles de statistique.

C) EXAMEN ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2021 D'AFRISTAT, Y COMPRIS LE COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS, RESOLUTIONS ET DECISIONS DE LA 43EME REUNION DU COMITE DE DIRECTION ET DE LA 30EME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

11. La Direction générale a présenté son rapport d'activité 2021 ainsi que l'état de mise en œuvre des recommandations, des résolutions et des décisions de la 43ème réunion du Comité de direction et de celles relatives à la 30ème session du Conseil des Ministres.

A

12. Elle a relevé que toutes les cinq orientations stratégiques du Plan d'action 2021 ont été mises en œuvre. Le taux global d'exécution physique des activités de l'année est évalué à 66,6%, en hausse de 8,6 points de pourcentage par rapport à son niveau (58,0%) de l'année 2020. Elle a souligné que cette reprise de l'activité, une année après l'avènement de la pandémie liée à la covid-19, s'explique essentiellement par une bonne adaptation de l'Observatoire à l'utilisation du télétravail, la levée partielle des restrictions de voyage imposées par la plupart des Etats à la suite de la pandémie du coronavirus et le concours des partenariats noués avec certaines institutions ainsi que des conventions spécifiques conclues avec certains Etats.

13. Elle a également mis en exergue les principaux résultats atteints au cours l'année 2021. Ceux-ci sont relatifs à la mobilisation des ressources propres, au renforcement de la visibilité d'AFRISTAT, au développement des partenariats, aux appuis techniques aux Etats membres et non membres ainsi qu'aux institutions, au développement des guides méthodologiques et au renforcement des capacités humaines.

14. La Direction générale a aussi relevé des difficultés auxquelles elle a été confrontée dans l'exécution du Plan d'action 2021, en l'occurrence la persistance des tensions de trésorerie consécutive au faible niveau de recouvrement des ressources au titre du troisième Fonds AFRISTAT, l'alourdissement des conditions de transferts d'argent international, les retards observés dans certains Etats pour la mise en œuvre des activités exécutées au plan régional, la lenteur dans la transmission des pièces justificatives de dépenses provenant des pays dans le cadre de projets, etc.

15. La Direction générale a par ailleurs présenté les perspectives au titre de l'année 2022 qui s'articulent autour de :

- La poursuite des efforts pour la maîtrise des dépenses de l'Observatoire ;
- La finalisation du processus d'élaboration du cinquième Programme Stratégique de travail d'AFRISTAT au titre de la période 2022-2025 (PSTA 2022-2025)
- La poursuite des appuis techniques aux Etats membres ;
- L'élaboration et la diffusion des guides méthodologiques ;
- L'aboutissement des chantiers engagés sur la révision du Traité et la proposition d'un nouveau modèle économique ainsi que la révision du statut du personnel ;
- L'opérationnalisation de la stratégie de communication d'AFRISTAT ;
- L'amélioration de la visibilité d'AFRISTAT ;
- Le développement de nouveaux partenariats ;
- L'exécution des activités de gestion des ressources humaines et de démarche qualité.

16. Concernant la mise en œuvre des recommandations antérieures des instances statutaires, la Direction générale a relevé que sur 14, une (01) a été complètement mise en œuvre, dix (10) sont mises en œuvre partiellement et trois (03) n'ont pas connu de début de réalisation.

17. Le Comité s'est réjoui du niveau d'exécution des activités d'AFRISTAT qui marque une bonne adaptation au contexte de la pandémie liée à la covid-19. Toutefois, il s'est préoccupé de la situation des experts recrutés en 2018 dont trois n'ont toujours pas pris service et également de la dette sociale.

18. Le Comité a par ailleurs invité la Direction générale à vulgariser auprès des Etats membres la méthodologie d'élaboration des bilans alimentaires ainsi que ses expériences abouties en la matière compte tenu de la vocation agricole de plusieurs d'entre eux.

19. Le Comité, après avoir félicité la Direction générale pour les résultats obtenus, a adopté le rapport d'activité 2021 nonobstant les difficultés auxquelles elle est confrontée.

D) QUESTIONS BUDGETAIRES ET ADMINISTRATIVES

D.1 Exécution du budget 2021

20. Le Comité a examiné le rapport d'exécution du budget 2021 présenté par la Direction générale et a entendu les rapports du Commissaire aux comptes et de la Commission de contrôle de l'exécution du budget d'AFRISTAT.

21. La Direction générale a indiqué que le taux d'exécution des dépenses est de 48,5% et celui relatif à la mobilisation des recettes est de 48,2% à la date du 31 décembre 2021. Elle a également souligné que sur le Fonds AFRISTAT, le taux d'exécution des dépenses est de 54,9% contre 40,3% pour les recettes. Ces taux sont de 23,7% et 74,6% pour les ressources provenant des partenaires.

22. S'agissant des points saillants du rapport du Commissaire aux comptes, il a été relevé (i) la recommandation de passer de la comptabilité de trésorerie à une comptabilité d'engagement, conformément aux nouvelles dispositions du Plan Comptable OHADA, (ii) la non application des dispositions fiscales et sociales relatives au personnel expatrié notamment la non retenue des impôts sur salaires et l'absence de cotisation pour la retraite et l'assurance maladie au Mali et (iii) l'absence de titre foncier du terrain destiné au siège d'AFRISTAT.

23. Le Comité a néanmoins réaffirmé que l'accord de siège ainsi que le Traité portant création d'AFRISTAT sont explicites quant à l'exemption de l'impôt sur les salaires versés au personnel expatrié d'AFRISTAT. Il a engagé la Direction Générale de rechercher toute la documentation nécessaire (situation du Fonds AFRISTAT 1998-2005 et titre foncier du terrain attribué à l'Observatoire) permettant une bonne application de la comptabilité d'engagement.

24. Le Comité a noté la convergence des trois rapports (rapport d'exécution du budget 2021, rapport du Commissaire aux comptes et rapport de la Commission de contrôle de l'exécution du budget) sur les difficultés financières auxquelles l'Observatoire a été confronté dans la mise en œuvre de son plan d'action 2021. Les tensions de trésorerie, qui ont prévalu en 2020, se sont poursuivies en 2021. Elles ont en outre été exacerbées par la persistance de la pandémie liée à la covid 19 et constituent une menace pour la survie de l'Observatoire. Ces difficultés ont eu pour conséquences la faible exécution des dépenses au cours de l'exercice 2021, l'accumulation des dettes sociales et la non prise de service de certains experts recrutés sur le Fonds AFRISTAT.

25. Le Comité a donné quitus à la Direction générale sur sa gestion au titre de l'exercice budgétaire clos au 31 décembre 2021. Il l'a invitée à la mise en œuvre des recommandations du Commissaire aux comptes et de la commission de contrôle budgétaire. Dans cette perspective, le Comité recommande la réalisation en 2022 d'une mission intérimaire du Commissaire aux comptes à AFRISTAT.

D.2 Questions administratives

26. Sur le plan administratif, la Direction générale a fait la situation des membres en fin de mandats dans les différents organes et instances d'AFRISTAT.

Ab

27. Le Comité a pris la décision de procéder aux remplacements nécessaires. Il a instruit la Direction générale d'écrire aux Directeurs généraux des INS pour qu'ils aident à l'identification des candidatures attendues de leurs pays respectifs.
28. Au titre du **Comité de direction**, le Bénin assurera la présidence pour la période 2023-2024. Le Comité a en outre désigné le Burkina Faso pour proposer le deuxième membre coopté pour la période 2023-2024.
29. Concernant la **Commission de discipline**, le Comité de direction a désigné la Guinée Bissau et le Gabon pour remplacer respectivement la République de Guinée et les Comores pour la période 2023-2024.
30. S'agissant de la **Commission de contrôle d'exécution du budget**, le Comité de direction a désigné le Cabo Verde pour remplacer la Mauritanie pour la période 2023-2024.
31. Le Comité a également désigné le Sénégal et le Tchad pour remplacer respectivement le Mali et Madagascar au titre de la **Commission de sélection des experts**, à compter du 1er janvier 2023.
32. Concernant les membres du **Conseil scientifique**, le Comité de direction a proposé le Togo et la Guinée Equatoriale pour remplacer respectivement le Cabo Verde et le Gabon, au titre des **représentants des pays**, à compter du 1^{er} janvier 2023.
33. Au titre des **utilisateurs**, le Comité a désigné Sao-Tomé et Principe pour remplacer Madagascar pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2026.

E) QUESTIONS SPECIFIQUES

34. En questions spécifiques, la Direction générale a présenté au Comité (i) la situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016-2025, (ii) un projet d'avis de recrutement au poste de Directeur général d'AFRISTAT au titre de la période 2024-2027, (iii) un projet d'avis de recrutement d'un Cabinet de consultant pour la conduite d'une étude stratégique d'AFRISTAT à l'horizon 2035, (iv) une note d'information sur la rénovation du site web d'AFRISTAT, (v) un compte rendu de l'examen par le Conseil des Ministres de l'étude sur la révision du Traité portant création d'AFRISTAT et la proposition d'un nouveau modèle économique et (vi) une note pour la mise en place d'un cadre de concertation entre les écoles de statistique. L'Association CESD Statisticiens pour le Développement a également présenté une note sur le projet de modules d'initiation à la statistique pour des non statisticiens, tandis que la Direction générale a rappelé le partage d'un projet de statut du personnel d'AFRISTAT révisé.

E.1 Situation des contributions aux Fonds 2006-2015 et 2016-2025 et des contributions des partenaires aux activités d'AFRISTAT

a) Situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006 – 2015

35. La Direction générale a présenté au Comité la situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015. Elle a souligné que la situation n'a pas évolué depuis 2019, justifiant le fait que le taux de mobilisation stagne à 48,4%, au 31 décembre 2021. Il correspond à une mobilisation globale de 8,406 milliards de francs CFA contre une estimation attendue de 17,155 milliards de francs CFA.
36. Les Etats membres ont déjà versé 5,782 milliards de francs CFA soit 84,0% de leur contribution sur un montant total de 6,884 milliards de FCFA. La France a versé entièrement sa contribution pour un montant de 2,624 milliards de francs CFA (4 millions d'Euros) au titre des autres sources.

37. Le Comité a engagé tous les Directeurs généraux des États membres n'ayant pas versé la totalité de leur contribution au titre du Fonds AFRISTAT 2006-2015 à faire les plaidoyers auprès de leurs autorités respectives pour libérer leurs arriérés.

b) Situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2016 – 2025

38. La Direction générale a présenté la situation de la reconstitution du Fonds AFRISTAT au titre de la période 2016-2025. Elle a relevé que le taux de recouvrement se situe à 22,05 % des contributions attendues, au 15 mars 2022. La Direction générale a rappelé les échéances afin que les États membres s'acquittent intégralement de leurs engagements.

39. Les États membres ont versé 5,66 milliards de FCFA sur 18,705 milliards de FCFA attendus soit 30,37% de leurs contributions. Au titre des autres sources, la France a versé 983,9 millions de FCFA (soit 1,5 millions d'Euros) représentant 100% de sa contribution. La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) ont versé des contributions volontaires de 100 millions de francs CFA et 23,2 millions de francs CFA, respectivement.

40. Le Comité a félicité le Cameroun qui s'est acquitté de la totalité de ses engagements au titre du Fonds AFRISTAT 2016-2025 à l'instar du Burkina Faso et du Mali. Il a salué les efforts fournis par le Bénin, le Burundi, la Côte d'Ivoire, la Guinée Equatoriale, Madagascar, la Mauritanie, et le Togo pour les versements effectués au Fonds durant les 12 derniers mois et les a encouragés à poursuivre cette dynamique.

41. A la suite d'un tour de table des États membres en retard de leurs contributions, le Comité a enregistré des promesses de libération prochaine de contributions aux Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016-2025. Il a par ailleurs été informé des démarches entreprises par certains États dans cette perspective.

42. Le Comité a renouvelé sa recommandation à la Direction générale l'invitant à diligenter les missions de sensibilisation et de plaidoyer auprès des autorités des États membres en retard de paiement de leurs contributions aux différents Fonds AFRISTAT en vue de la libération de leurs quotes-parts.

E.2 Examen et approbation du projet d'avis de recrutement au poste de Directeur général d'AFRISTAT au titre de la période 2024–2027

43. La Direction générale a soumis à l'examen du Comité un projet de termes de référence pour lancer l'avis de recrutement du Directeur Général d'AFRISTAT au titre de la période 2024-2027. Le Comité autorise la Direction générale à publier cet avis de recrutement.

E.3 Examen et approbation du projet d'avis de recrutement d'un Cabinet de consultant pour la conduite d'une étude stratégique d'AFRISTAT à l'horizon 2035

44. La Direction générale a soumis à l'examen et approbation du Comité un projet de termes de références pour le recrutement d'un cabinet de consultant aux fins de la conduite d'une étude stratégique d'AFRISTAT à l'horizon 2035.

45. Le Comité a félicité la Direction générale pour cette initiative. Toutefois, rappelant l'expérience d'une collaboration antérieure malheureuse avec un cabinet dans le cadre de l'étude stratégique d'AFRISTAT à l'horizon 2025, il l'a exhortée à veiller à prendre les dispositions nécessaires afin de s'assurer des aptitudes du prochain cabinet de consultants à conduire jusqu'à son terme la présente étude.

46. Le Comité a par ailleurs souhaité que les termes de référence proposés soient suffisamment explicites sur la prise en compte des travaux en cours dans le cadre de la révision du Traité et de la proposition d'un nouveau modèle économique ainsi que du travail effectué sur la révision du statut du personnel d'AFRISTAT. Il a aussi souhaité que le cabinet qui serait retenu aborde spécifiquement la question de l'horizon de programmation propice à considérer aussi bien sur le plan stratégique que budgétaire.

47. A l'issue de l'examen du projet de termes de référence, le Comité a invité la Direction générale à y intégrer toutes les observations formulées et l'a autorisée à poursuivre le processus en vue du recrutement d'un Cabinet pour la réalisation de l'étude sous réserve de la prise en compte effective desdites observations.

E.4 Rénovation du site web d'AFRISTAT

48. La Direction générale a informé le Comité des travaux en cours sur le site web d'AFRISTAT. Il a souligné que ces travaux visent à assurer une meilleure visibilité des activités passées et actuelles réalisées par AFRISTAT et à augmenter de manière significative les ressources du site. La réalisation de ces travaux bénéficie de l'appui des recrues de la deuxième promotion du programme « jeunes statisticiens ». Après cette phase de mise à jour et d'ajout de documents divers, le site rénové sera opérationnel à fin juin 2022. La Direction générale a annoncé qu'après cette étape, une rubrique sera créée et dédiée au partage d'expériences des Etats membres. A cet effet, elle a indiqué qu'une sollicitation sera adressée aux Etats membres pour recueillir les expériences à partager.

49. Le Comité a félicité la Direction générale pour les travaux de rénovation en cours qui vont enrichir le site web et l'a aussi encouragé sur son projet de création d'une rubrique dédiée au partage d'expériences.

E.5 Compte rendu de l'examen par le Conseil des Ministres de l'étude sur la révision du Traité portant création d'AFRISTAT et la proposition d'un nouveau modèle économique

50. La Direction générale a fait un compte rendu de l'examen, par le Conseil des ministres, en sa 30^{ème} session tenue le 16 décembre 2021 en ligne, de l'étude sur la révision du Traité portant création d'AFRISTAT et proposition d'un nouveau modèle économique ainsi que le point des observations reçues des parties prenantes.

51. Le Comité a été informé que le Conseil des Ministres a réaffirmé la nécessité de procéder à la révision du Traité pour toutes les raisons évoquées dans l'étude. Il a pris acte de ce que le Conseil des Ministres a (i) choisi l'option de faire contribuer les banques centrales au Fonds AFRISTAT sur une base volontaire, et (ii) préféré observer le statu quo pour ce qui concerne la proposition relative au mécanisme de prélèvement des contributions des Etats membres à travers les banques centrales. Il a aussi noté qu'un projet de Traité révisé prenant en compte les propositions de l'étude et les observations du Conseil des Ministres sera préparé en vue de sa présentation à la prochaine rencontre des Ministres.

E.6 Appel à la création d'un cadre d'échanges élargi entre les écoles de statistique

52. La Direction générale a présenté au Comité une initiative de création d'un cadre d'échanges élargi entre les écoles de statistique. La création d'un tel cadre vise à répondre aux besoins d'accompagnement exprimés par les centres de formation en statistique nouvellement créés. Ce cadre est proposé pour offrir une plateforme d'échanges d'informations diverses et d'expériences entre écoles. Au fil du temps, des partenariats pourraient naître entre écoles et éventuellement certaines pourraient mieux s'imprégner des bonnes pratiques afin de mieux se préparer à soumettre leur candidature d'entrée dans le réseau des écoles de statistique africaines (RESA) existant.

53. Le Comité a apprécié l'initiative qui pourrait aider les écoles récentes à profiter des expériences de leurs devancières. Il s'est interrogé sur l'origine des ressources qui pourraient soutenir une telle initiative au regard du contexte de rareté des financements. Il a été informé de l'existence d'un réseau mondial des écoles dont les réunions se déroulent principalement en ligne.

54. Le Comité a noté que l'initiative de création du cadre d'échanges se base sur une implication des écoles plus anciennes. Ces dernières demandant à mieux comprendre les contours de l'initiative, le Comité conseille à la Direction générale de mieux sensibiliser sur l'initiative en vue de l'obtention de l'adhésion des principales parties prenantes.

E.7 Présentation du projet de modules d'initiation à la statistique pour des non statisticiens

55. L'Association CESD Statisticiens pour le Développement a présenté au Comité une note sur le projet de modules d'initiation à la statistique pour les non statisticiens. Elle a rappelé les travaux antérieurs qui ont permis d'élaborer trois modules entre 2010 et 2015 à savoir :

- Module 1 : Généralités sur le travail du statisticien ;
- Module 2 : Statistique descriptive ;
- Module 3 : Elaboration et traitement des données statistiques.

56. L'Association a indiqué que vise l'élaboration d'un quatrième module sur les sondages au profit des non statisticiens travaillant dans les systèmes statistiques nationaux avec le concours financier de l'Association. Elle a aussi présenté la possibilité de soutenir la mise à jour des modules déjà élaborés en fonction des souhaits qui seront exprimés par les Directeurs Généraux des INS.

57. Le Comité a salué l'initiative qu'il a encouragée au regard des besoins dans les Etats membres en général et particulièrement dans les services statistiques sectoriels. Ayant été informé des expériences de formations continues existantes dans les écoles de statistique africaines, le Comité a demandé à AFRISTAT de finaliser le projet en collaboration avec l'Association CESD Statisticiens pour le Développement et les écoles de statistique africaines afin de le soumettre aux pays pour examen.

E.8 Projet de statut du personnel d'AFRISTAT révisé

58. Le Comité a pris connaissance de la version provisoire du projet de statut du personnel partagé par AFRISTAT. Il a demandé à la Direction générale de consulter les statuts du personnel des organisations internationales similaires afin de se déterminer sur l'opportunité d'insérer un âge maximum pour les candidats aux postes de Directeur Général et de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT. Il a aussi préconisé de vérifier la cohérence d'ensemble de l'article 50 actuel du projet qui traite des congés du personnel.

A) QUESTIONS DIVERSES

A.1 Questions diverses proposées par les participants

59. Le représentant de l'INSEE a fait trois (03) annonces au Comité :

- a) A l'occasion du 50e anniversaire de la revue Statéco, deux (02) numéros seront produits en 2022. Le premier est un spécial Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS) lié à l'ODD16 de l'agenda 2030, et sera publié avant Mai 2022. Le second est en préparation sur la base d'articles de commande et sortira en fin d'année ;

- b) Pour valoriser le n°116, spécial GPS, l'Insee organise un webinaire fin Mai 2022, une sélection d'articles de ce numéro spécial y sera présentée ;
- c) AFRISTAT et l'Insee co-organisent le 7 juin 2022 une conférence virtuelle sur le thème : « La Revue par les Pairs du système statistique : un puissant levier pour la qualité ». Cette conférence sera ouverte aux Directeurs généraux et cadres de haut niveau des INS membres d'AFRISTAT, de l'Office national des statistiques d'Algérie, du Haut-Commissariat au Plan du Maroc, de l'Institut national de la statistique de Tunisie et de l'Institut national de la statistique et des études économiques de France.

60. Le représentant de la BAD a informé les participants de l'exécution en cours du Programme de Renforcement des Capacités Statistiques (PRCS-5) qui est une contribution de la Banque à la mise en œuvre de la stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHASA-2) adoptée par les chefs d'Etats africains en janvier 2018 et couvrant la période 2016-2025. Le cycle actuel du PRCS est exécuté par le COMESA pour le compte de la Banque et concerne les 37 pays africains éligibles au Fonds Africain de Développement, les organisations sous-régionales (OSR), les communautés économiques régionales (CER) et les centres de formation statistique (CFS) à travers l'Afrique. Une large gamme de domaines statistiques sont ciblés dans le Programme : les statistiques économiques, sociales et environnementales, la planification stratégique, la diffusion, les infrastructures et surtout le PCI-Afrique cycle 2021. Aussi, a-t-il été rappelé que la réussite du PRCS-5 dépend de la pleine participation et de l'adhésion résolue des INS africains et en particulier des Etats membres d'AFRISTAT.

61. Le représentant de la CEA a informé les participants du lancement d'un programme de bourses d'études et de formation de court terme dans le domaine des statistiques agricoles. Plus spécifiquement, 50 bourses d'études en master seront octroyées dans le cadre de ce programme qui court jusqu'en décembre 2023, en plus des formations de base de deux semaines dans les statistiques agricoles pour le personnel des INS et l'appui technique à trois centres de formation en statistique dans le développement et la mise en œuvre de leur programme de formation.

A.2 Date et lieu de la 45^{ème} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

62. Le lieu et les dates précises de la quarante-cinquième réunion du Comité de direction seront fixés ultérieurement.

B) ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS

63. Le Comité a adopté le présent relevé de conclusions en relevant que les travaux se sont déroulés dans une atmosphère sereine et empreinte de cordialité.

C) MOTION DE REMERCIEMENTS AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, AU GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

64. Le Comité de direction d'AFRISTAT, réuni en sa 44^{ème} session ordinaire les 8 et 9 avril 2022 à Yaoundé (Cameroun), exprime sa profonde gratitude et ses sincères remerciements au Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA, au Gouvernement et au peuple de la République du Cameroun, pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé et pour les facilités de tous ordres qui ont été accordées aux différentes délégations.

A

65. Il remercie par ailleurs Monsieur Alamine OUSMANE MEY, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la République du Cameroun qui a bien voulu présider la cérémonie d'ouverture de la réunion.

D) CLOTURE DE LA REUNION

66. Le Comité a félicité la Direction générale pour la qualité des documents présentés, la clarté des exposés et des réponses données, et la bonne organisation des travaux.

67. Ayant constaté que l'ordre du jour est épuisé, le Président du Comité a clos la réunion.

Fait à Yaoundé, le 9 avril 2022

Pour le Comité de direction d'AFRISTAT,

Le Président



Blaise Bienvenu ALI,

Directeur Général de l'Institut centrafricain des statistiques et des études économiques et sociales (ICASEES)

ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail
3. Examen et approbation du rapport d'activité 2021 d'AFRISTAT, y compris le compte rendu de la mise en œuvre des recommandations, résolutions et décisions de la 43^{ème} réunion du Comité de direction et de la 30^{ème} session du Conseil des Ministres.
4. Questions budgétaires et administratives
 - (i) Exécution du budget 2021
 - Rapport d'exécution du budget 2021 d'AFRISTAT
 - Rapport du Commissaire aux comptes
 - Rapport de la Commission de contrôle d'exécution du budget d'AFRISTAT
 - (ii) Questions administratives.
5. Questions spécifiques
 - (i) Situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006 – 2015 et 2016 – 2025.
 - (ii) Examen et approbation du projet d'avis de recrutement au poste de Directeur général d'AFRISTAT au titre de la période 2024–2027
 - (iii) Examen et approbation du projet d'avis de recrutement d'un Cabinet de consultant pour la conduite d'une étude stratégique d'AFRISTAT à l'horizon 2035
 - (iv) Rénovation du site web d'AFRISTAT
 - (v) Compte rendu de l'examen par le Conseil des Ministres de l'étude sur la révision du Traité portant création d'AFRISTAT et la proposition d'un nouveau modèle économique
 - (vi) Appel à la création d'un cadre d'échanges élargi entre les écoles de statistique
 - (vii) Présentation du projet de modules d'initiation à la statistique pour des non statisticiens
 - (viii) Projet de statut du personnel d'AFRISTAT révisé (pour information)
6. Questions diverses
 - (i) Questions diverses proposées par les participants
 - (ii) Date et lieu de la 45^{ème} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT.
7. Adoption du relevé de conclusions de la réunion
8. Clôture de la réunion.

ANNEXE 2 : OUVERTURE DES TRAVAUX DU COMITE DE DIRECTION

Annexe 2.1 : Mot de bienvenue du Président du Comité de direction

Excellence Monsieur le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la République du Cameroun ;

Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Direction d'AFRISTAT ;

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT ;

Honorables invités ;

Mesdames, Messieurs ;

C'est avec un réel plaisir que je souhaite à toutes et à toute la bienvenue à Yaoundé, Capitale de la République du Cameroun.

Je voudrais également vous remercier tous d'avoir bien voulu répondre favorablement à l'invitation qui vous a été adressée pour participer à la quarante-quatrième réunion du Comité de Direction de notre Institution commune qu'est l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT).

S'il faut le souligner, la réunion qui démarre ce matin est la première qui se tient en présentielle depuis 2020 à cause du contexte sanitaire global, inédit.

C'est pourquoi je voudrais d'ores et déjà, au nom des délégués des Etats membres et en mon nom personnel, adresser nos sincères remerciements aux Autorités et au Peuple de la République du Cameroun pour avoir accepté d'abriter cette première session en présentielle et pour l'accueil légendaire empreint de cordialité qui a toujours caractérisé ce pays.

C'est aussi l'occasion pour moi de saluer les bonnes dispositions pratiques prises pour permettre le déroulement efficace de cette rencontre.

Excellence Monsieur le Ministre ;

Distingués personnalités ;

Mesdames et Messieurs ;

Permettez-moi aussi de saluer au nom du Comité de Direction d'Afristat, la présence parmi nous de M. **Prosper Ebang Ebang**, nouveau Directeur Général de la Direction Générale de la Statistique du Gabon qui prend part à nos travaux pour la première fois en présentiel.

Nos salutations s'adressent également à M. **Gaspard Symphorien Mbou Likibi**, nouveau Directeur Général de l'Institut National de la Statistique du Congo et à M. **Serge Jean EDI**, nouveau Directeur Général Adjoint d'Afristat qui participent pour la première fois à la réunion du Comité de Direction.

Au nom du Comité de Direction, je leur adresse nos vives félicitations et leur souhaite plein succès dans leurs missions.

Distingués personnalités ;

Mesdames et Messieurs ;

Les présentes assises se tiennent dans un contexte mondial marqué par plusieurs crises qui mettent à rude épreuve nos Etats et tendent à réduire les ressources susceptibles d'être orientées au financement des activités statistiques. A la crise sanitaire, s'ajoutent les crises sécuritaires et politiques dans certains de nos Etats membres et plus récemment la crise issue du conflit entre la Russie et l'Ukraine. Comme nous pouvons le reconnaître, ces crises constituent en elles-mêmes des besoins de plus en plus croissants en données statistiques. Ainsi, face aux ressources qui se font rares pour le développement des statistiques, il nous revient de faire preuve d'ingéniosité pour rechercher les sources alternatives ou complémentaires de financement de la statistique, en plus bien sûr, d'améliorer le plaidoyer interne pour maintenir au moins l'effort des gouvernements en la matière.

Distingués personnalités ;

Mesdames et Messieurs ;

Les travaux de la présente session du Comité de direction de notre organisation sont l'occasion pour nous d'échanger sur de nombreuses questions qui ont trait à la vie de notre institution commune.

Ainsi, outre les dossiers traditionnels relatifs aux aspects administratifs et budgétaires et au rapport d'activités, nous allons aborder les questions stratégiques et managériales à travers le lancement du processus de définition des orientations stratégiques d'AFRISTAT à l'horizon 2035 d'une part et le recrutement du Directeur Général d'AFRISTAT pour la période 2024-2027, d'autre part.

Nous allons examiner également comme d'habitude, la situation des contributions aux différents Fonds AFRISTAT. Cette question devrait être traitée avec une grande attention d'autant plus que nous peinons à respecter la résolution prise à Niamey en 2019 par nos Autorités de verser au moins 40% des contributions au Fonds AFRISTAT 2016-2025 afin de permettre à notre organisation de disposer de moyens de travail conformes à nos aspirations. Je rappelle qu'à ce jour, le taux de mobilisation au titre du troisième Fonds AFRISTAT vient à peine d'atteindre 30% au début de cette année.

Je vous invite donc à poursuivre le travail de sensibilisation et de plaidoyer pour que les engagements pris par nos tutelles respectives soient réalisés aussitôt que possible.

Excellence Monsieur le Ministre ;

Distingués personnalités ;

Mesdames et Messieurs ;

Je m'en voudrais de ne pas marquer notre gratitude aux Partenaires qui nous appuient à travers AFRISTAT. Car, leur présence a permis à l'Observatoire de mener un minimum d'activités au plus fort de la crise sanitaire.

Au nom du Comité de Direction, je remercie **la Commission de l'UEMOA, la Coopération Française** à travers les collaborations avec l'Insee et son Agence d'exécution Expertise France, **la Commission de la CEMAC, PARIS21, la FAO, la Banque Africaine de Développement, STATAFRIC, la CEA** et bien d'autres pour les soutiens multiformes qu'ils apportent pour le renforcement de la statistique dans les Etats membres.

Je réitère aussi par la même occasion nos félicitations à la Direction Générale d'Afristat pour la bonne gestion des projets de coopération qui se manifeste par la confiance en elle placée par nos partenaires.

Pour terminer, j'invite tous les membres du Comité de Direction à s'investir comme à l'accoutumée sur les différents dossiers soumis à notre appréciation pour des échanges de qualité.

Je vous remercie.

Annexe 2.2 : Discours d'ouverture du S.E. Alamine Ousmane MEY, Ministre de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Cameroun

Monsieur le Président du Comité de direction d'AFRISTAT ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité ;

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT ;

Distingués invités en vos rangs, grades et qualités ;

Mesdames et Messieurs.

C'est pour moi un honneur et un réel plaisir de prendre la parole, dans cette enceinte de l'hôtel la Falaise de Yaoundé, capitale politique du Cameroun, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des travaux de la 44ème Réunion du Comité de direction d'AFRISTAT. Je voudrais dès l'entame de mon propos vous souhaiter à tous une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour au Cameroun, terre d'hospitalité et de convivialité.

D'ailleurs, il me plaît de rappeler ici que les travaux de ce jour se tiennent au lendemain de l'organisation par le Cameroun de la 33ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN TOTALENERGIES 2021) remportée de haute lutte par l'équipe nationale du Sénégal et qui a permis aux visiteurs d'Afrique et du monde, d'apprécier la légendaire hospitalité camerounaise. Je voudrais saisir cette occasion pour réitérer les félicitations du Gouvernement et du peuple camerounais aux Lions de la Teranga pour cette belle performance.

Distingués Membres du Comité,

Mesdames et Messieurs,

La présente rencontre se tient dans un contexte économique international particulièrement difficile, marqué par les effets conjugués sur l'économie mondiale de la crise sécuritaire en Europe de l'Est née du conflit entre la Russie et l'Ukraine et de la crise sanitaire liée à la pandémie à Covid-19. Alors que l'économie mondiale avait amorcé sa reprise après les effets négatifs de la pandémie à COVID-19 qui a significativement ralenti l'économie mondiale en général et les économies africaines depuis le premier trimestre 2020, avec ses conséquences sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, le conflit entre la Russie et l'Ukraine est venu exacerber les tensions sur le marché international des matières premières notamment celui pétrole et du gaz ainsi que sur celui des produits alimentaires dont le blé et le maïs.

Ainsi, le FMI dans les plus récentes perspectives économiques mondiales, estimait que la croissance mondiale devrait passer de 5,9% en 2021 à 4,4% en 2022 du fait de la baisse des mesures de soutien des gouvernements et celle de l'Afrique de 3,7% en 2021 à 3,8% en 2022.

Dans le contexte d'incertitude, l'OCDE estime que la croissance économique mondiale pourrait être inférieure de plus d'1 point de pourcentage cette année à la projection établie avant le conflit, tandis que l'inflation, déjà élevée au début de l'année, pourrait être globalement supérieure, dans l'ensemble des pays, d'au moins 2.5 points au niveau qu'elle aurait atteint sans cette guerre.

Mesdames et Messieurs,

La situation que je viens d'évoquer impacte déjà l'économie de plusieurs pays africains et traduit la forte dépendance du continent aux produits importés d'ailleurs ainsi qu'une faible participation à la formation des prix sur les marchés internationaux. Elle impacte de ce fait négativement les stratégies de développement mises en place par les États africains, de même que la mise en œuvre de l'agenda 2063 de l'Union Africaine et celle de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à l'horizon 2030. La création en mars 2018 de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAF), entrée en vigueur en janvier 2021 se présentent aujourd'hui, comme une avancée historique du continent en faveur de l'intégration économique et une excellente opportunité pour réduire la dépendance vis-à-vis du reste du monde.

C'est dans ce contexte difficile, mais chargé d'espoir que les systèmes nationaux des statistiques se déploient pour accompagner les gouvernements africains à élaborer et mettre en œuvre leurs stratégies de développement respectives.

Dans cette mouvance, AFRISTAT a un rôle important à jouer aux côtés des Etats membres, en tant qu'émanation de la volonté des dirigeants africains signataires du Traité portant sa création, de se doter d'une institution pour les accompagner dans leurs efforts de rendre la qualité des statistiques officielles africaines comparable à celles des autres continents. C'est pourquoi nous pouvons noter avec satisfaction que de nombreux instruments promus par l'Observatoire sont de nature à renforcer cette dynamique de performance, profitable aussi bien aux producteurs qu'aux utilisateurs de la statistique officielle. Il s'agit :

Au plan international,

- (i) Du Plan d'action de Busan pour la statistique concernant la redevabilité et la transparence ;
- (ii) De la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement dont l'un des principes majeurs est la gestion axée sur les résultats ;
- (iii) De la deuxième phase de la Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA 2) ;
- (iv) De la Vision 2030 et l'agenda de transformation de la statistique.

Au plan sous régional,

- (v) De la mise en place, par l'UEMOA et la CEMAC, des programmes de statistique dans le cadre de leurs stratégies respectives de développement sous régional.

Dans ce cadre, je me réjouis de ce que le Cameroun vient se doter d'une stratégie nationale de développement de la statistique couvrant la période 2021-2030 (SNDS30), adossée à la nouvelle loi régissant l'activité statistique du 20 juillet 2020 avec son décret d'application du 02 décembre 2021. Cette SNDS30 est conçue et élaborée dans la perspective du suivi-évaluation de la Stratégie Nationale de Développement du Cameroun à l'horizon 2030 (SND30) portée par la Vision de Son Excellence Paul BIYA de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035. L'objectif de cette SND30 est la transformation structurelle de l'économie nationale et le développement inclusif. La première réunion des bailleurs de fonds de la statistique qui vient de se tenir à

Yaoundé avec l'appui du Consortium PARIS21, a pour ambition de mobiliser des ressources additionnelles pour compléter les ressources dégagées du budget de l'Etat.

Distingués Membres du Comité,

Mesdames et Messieurs,

Comme vous pouvez le constater, les attentes sont nombreuses vis-à-vis d'AFRISTAT. Les travaux du Conseil des Ministres qui se sont tenus le 16 décembre 2021 par visioconférence ont été l'occasion de les rappeler.

En effet, le suivi du projet de révision du Traité de création d'AFRISTAT, la mise en œuvre d'un nouveau modèle économique de son financement impliquant l'intervention et la contribution des banques centrales, la mise en œuvre du Programme Stratégique de Travail d'AFRISTAT (PSTA) 2022-2025, la dotation des pays et des Communautés économiques régionales en capacités de suivi de l'Accord portant création de la ZLECAF, de même que la prise en compte du renforcement des moyens de suivi de l'activité du commerce international dans les activités détaillées du PSTA, sont autant de défis qui interpellent votre organisation au cours des quatre prochaines années.

Il faut le reconnaître, tous ces chantiers nécessitent le déploiement des mécanismes de financement plus proactifs et plus soutenus de la part des différents États membres. C'est le lieu de féliciter les États membres qui se sont acquittés de leurs contributions. Bien que le contexte sociopolitique dans certains pays soit de nature à compromettre la régularité de paiement des contributions, je voudrais exhorter les uns et les autres à fournir davantage d'efforts pour soutenir notre institution commune.

A titre d'illustration, les contributions des Etats membres au titre du troisième Fonds AFRISTAT 2016-2025 n'ont pas encore atteint la barre de 50% du budget total. Cette situation comporte le risque de contraindre l'institution, non seulement à la limitation de ses capacités opérationnelles, mais aussi et surtout à l'endettement pour couvrir les charges incompressibles, notamment le paiement des salaires et certaines dépenses de fonctionnement indispensables.

Monsieur le Président du Comité,

Distingués Membres du Comité,

Mesdames et Messieurs

Je m'en voudrais de clore mon propos sans adresser mes félicitations renouvelées à Monsieur Serge Jean EDI, de nationalité ivoirienne, nommé en décembre dernier, au poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, pour un mandat de quatre ans à compter du 1er janvier 2022. Monsieur le Directeur Général, recevez ici l'expression de notre bonne disposition à vous accompagner dans l'atteinte des objectifs qui vous sont fixés.

En souhaitant que les travaux des présentes assises, qui vont se dérouler les 8 et 9 avril 2022, soient riches et fructueux, je déclare ouverte la 44ème Réunion du comité de direction d'AFRISTAT.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention. /

ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS A LA 44EME REUNION DU COMITE DE DIRECTION D'AFRISTAT

A) LISTE DES PARTICIPANTS EN PRESENTIEL

N°	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
Au titre des Etats membres					
01.	BERE Bernard	BURKINA FASO	Directeur Général Adjoint	Institut national de la statistique et de la démographie 01 BP 374 Ouagadougou 01	Tél. : (226) 50 37 62 04 Mobile : (226) 71 78 83 10 Fax: (226) 50 37 62 26 E-mail : KOKEM2002@YAHOO.FR
02.	NDAYISHIMIYE Nicolas	BURUNDI	Directeur Général	Institut de statistiques et d'études économiques du Burundi (STEEBU) BP 1156 Bujumbura	Tél. : (257) 22 22 67 29 / 22 22 21 49 Fax: (257) 22 22 26 35 E-mail : NDAYISHIMYENICOLAS@GMAIL.COM N.NDAYISHIMIYE@STEEBU.BI
03.	LOPES ROCHA FERNANDO	CABO VERDE	Vice-President	INE C.P. 116 Praia CABO VERDE	Tél. (+238) 261 28 27 / 261 60 60 /333 65 36 Mail : FERNANDO.ROCHA@INE.GOV.CV ; BORGES.OSVALDO@GMAIL.COM
04.	TEDOU Joseph	CAMEROUN	Directeur Général	Institut national de la statistique BP 134 Yaoundé	Tél. (237) 22 22 04 45 Mob. (237) 699 890 103 Fax : (237) 22 23 24 37 E-prof : JOSEPH.TEDOU@INS-CAMEROUN.CM E-mail : JOSEPHTEDOU@YAHOO.FR
05.	ALI Blaise Bienvenu	CENTRAFRIQUE	Directeur Général	Institut centrafricain des statistiques et des études économiques et sociales Rue Gamal Abdel Nasser BP 696 Bangui	Tél. : (236) 21 61 72 61 Mob. (236) 72 26 30 33 / 75 40 88 82 E-mail : BLAISEBIENVENU@YAHOO.FR

Handwritten mark

N°	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
06.	POUMBOU Frédéric	CONGO	Directeur des enquêtes et des recensements	Institut National de la Statistique BP. 2031 Brazzaville	Tél. (242) 06 674 66 58 / 05 558 20 46 E-mail : CNSEE@HOTMAIL.FR ; PFREDEY@YAHOO.FR FREDPOUMBOU@INS-CONGO.CG
07.	N'GORAN Kouassi	COTE D'IVOIRE	Conseiller Technique du Directeur Général	INS 01 BP. V55 Abidjan 01	Tél. (+225) 20 21 05 38 / 07 08 583 337 INS_RCI@YAHOO.FR NGOKOSS@YAHOO.FR
08.	EBANG EBANG Prosper	Gabon	Directeur Général	Direction Générale de la Statistique B.P. 2119 Libreville	E-Mail : EBANGEBANG@YAHOO.FR PLAN.DGSEE@YAHOO.FR
09.	CAMARA Mamadou	GUINEE	Directeur Général Adjoint	Institut National de la Statistique B.P. 221 GUINEE	Tél : (00224) 621 04 62 24 E-mail : DALABAYYA@YAHOO.FR DGINS@MEFP.GOV.GN
10.	Carlos Mendes Da Costa	GUINEE BISSAU	Directeur Général	Institut national de la statistique Av. Amílcar Cabral, n° 37, CP n° 6 Bissau	Tél. (Bureau) (245) 955904545 Tél. (Mobile) (245) 966602882 E-mail: CARLOS.CAMECO@GMAIL.COM CAMECO63@HOTMAIL.COM
11.	SEPA MEBULO Fidel	GUINEE EQUATORIALE	Directeur Général Adjoint	INEGE Edificio Abayak, 4a Planta Malabo II	Tél. (240) 222 196 724 Fax (240) 222 196 724 E-mail : FIDELSEPAWEBULO@YAHOO.ES MEBULO@INEGE.GQ
12.	ROMALAHY Mande Isaora Zefania	MADAGASCAR	Directeur Général	INSTAT B.P. 485 Anosy Antananarivo 101	Tél. (261) 32 11 085 93 / 34 78 705 55 E-mail : DG@INSTAT.MG
13.	OUMAROU Sani	NIGER	Secrétaire général p.i	Institut national de la statistique 182, Rue de la SIRBA B.P. 13 416 Niamey	Tél. : (227) 20 72 35 60 Fax : (227) 20 72 21 74 E-mail: INS@INS.NE SOUMAROU@INS.NE SANI_O@YAHOO.FR

Handwritten mark

N°	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
14.	SENE Papa Ibrahim Syllmang	SENEGAL	Conseiller Technique	Agence nationale de la statistique et de la démographie B.P. 116 Dakar	Tel. (221) 33 869 21 43 Mob. (221) 5664922 Fax (221) 33 824 36 15 E-mail : STATSENEGAL@ANSD.SN CNIBRAHIMA@YAHOO.FR
15.	MOYALBAYE Gotomon	TCHAD	Conseiller Technique auprès de la Direction Générale	Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques B.P. 453 N'Djamena	Tél. Cel : (235) 66401566 Fax : (235) 22 52 66 13 E-mail : MGOTOMON@GMAIL.COM
16.	KOUASSI Koame	TOGO	Directeur Général	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques B.P. 118 Lomé	Tél. (228) 22 21 27 75 / 22 21 62 24 Mob. (228) 90054811 Fax: (228) 22 20 40 29 Site web : www.inseed.tg E-mail : INSEED@INSEED.TG KOKOAME@YAHOO.FR KOAME1965@GMAIL.COM
17.	CARDOSO Elisa	SAO TOME et PRINCIPE	Directrice Générale	Institut National de la Statistique C.P. 256 Sao Tomé et Principe	Tél. (239) +239 224 18 51 Mob (239) +239 991 13 41 E-Mail : ELSACARDOSO123@HOTMAIL.COM

Au titre des institutions d'intégration économique sous-régionales et Banques centrales des Etats membres

18.	HAMADOU ABDOULAYE	BEAC	Directeur des Etudes, de la recherche et des Statistiques	736, avenue Mgr Vogt B.P. 1917	Tél : (237) 22 23 40 30 / 677 79 42 13 Fax : (237) 22 23 46 93 E-mail : HAMADOU-ABDOULAYE@BEAC.INT
19.	PEYHA Petrony Mario	BEAC	Chef de Service de données Economiques Monétaires et Financières	736, avenue Mgr Vogt B.P. 1917	Tél : (237) 22 23 40 30 / 677 79 42 13 Fax : (237) 22 23 46 93 E-mail : PEYHA@BEAC.INT

N°	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
20.	NGOGANG WANDJI Leandre Foster	CEA – Centre Africain pour la Statistique	Statisticien Section du Développement de la Statistique	Avenue Menelik II B.P. 3001 Addis-Abeba ETHIOPIE	Tél. (+251) 940 25 05 31 E-Mail : NGOGANGWANDJI@UN.ORG
Au titre des Etats, institutions et personnes invitées					
21.	CHAROY Xavier	CESD Statisticiens pour le Développement	Vice-président		E-Mail : CHAROYXAVIER@GMAIL.COM
22.	TORELLI Constance	INSEE Paris	Chargée des programmes de coopération sur l'Afrique Sub-saharienne	88 Avenue Verdier CS 70058 92541 Montrouge Cedex FRANCE	Tél. : (33) 1 87 69 55 38 E-Mail : CONSTANCE.TORELLI@INSEE.FR
23.	GAFISHI Philippe	OCED/PARI21	Conseiller Inter-régional	Paris21 Secrétariat 2, rue André-Pascal 75775 Paris Cedex 16 France	Tél. (33 1) 45 24 87 25 E-Mail : PHILIPPE.GAFISHI@OECD.ORG
24.	Dr MOSSO Rosine Addy Epse BOMISSO	ENSEA	Directeur des Etudes ITS	08 BP 03 Abidjan 08 COTE D'IVOIRE	Tél. (225) 27 22 44 08 42 / 27 22 48 32 18 Fax (225) 22 44 39 88 E-mail : ROSINE.MOSSO@ENSEA.ED.CI
25.	SADIO Insa	ENSAE-SENEGAL	Secrétaire Administratif	BP 45512 Dakar – Fan SENEGAL	Tél. : (221) 33 859 43 30 Cél. : (221) 77 152 73 01 E-mail : INSA.SADIO@ANSD.SN
26.	Dr. OPOUMBA Marcel	ISSEA	Directeur des Etudes	BP 294 Yaoundé CAMEROUN	Tél: (237) 22 22 01 34 Fax: (237) 22 22 95 21 E-mail : ISSEACEMAC@YAHOO.FR
27.	Dr. MBOKO IBARA Steve Bertrand	IFORD	Administrateur Provisoire	B.P. 1556 – Yaoundé CAMEROUN	Tél. (237) 222 23 29 47 / 222 22 24 71 Fax (237) 222 22 67 93 E mail : IFORD@IFORD-CM.ORG STEVEEMBOKO@YAHOO.FR ; STEVEEMBOKO@GMAIL.COM

A

N°	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
28.	HONLONKOU Albert N'lédji	ENEAM	Directeur	ENEAM 03 B.P. 1079 Cotonou BENIN	Tél (229) 65 56 78 78 E mail : MEINTOH@YAHOO.FR
29.	YEDJIBAYE YEMINGAR Ngueto	FNDS TCHAD	Directeur General Adjoint	N'Djaména TCHAD	Tél : 66 23 35 75 E-MAIL : YEDJIBAYE.NGUETO@GMAIL.COM
30.	DIAKITE Aboubacar	EGCC- International	Commissaire aux comptes	Bamako / Mali	Tél : 223 76 48 88 88
Direction générale d'AFRISTAT					
31.	NGUEMA MEYE Paul-Henri	AFRISTAT	Directeur Général	BP E 1600 Bamako - MALI	Tél: (223) 20 21 55 00 /20 21 55 80 Fax: (223) 20 21 11 40 E-mail : NGUEMAMEYE@AFRISTAT.ORG
32.	EDI Jean Serge	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	BP E 1600 Bamako-Mali	Tél: (223) 20 21 55 00 /20 21 55 80 Fax: (223) 20 21 11 40 E-mail : EDI@AFRISTAT.ORG

B) LISTE DES PARTICIPANTS EN LIGNE

N°	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
Au titre des Etats membres					
01.	Bastoiné M'SOMA	COMORES	Directeur de la Démographie et des statistiques sociales	INSEED BP. 131 Moroni	Tél. (269) Mob. (269) 333 59 11 E-mail : MBASTOINEBEN@YAHOO.FR
02.	Omar Abdoukader Mohamed	DJIBOUTI	Directeur des statistiques Economiques et des comptes nationaux	Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques BP. 1846, Djibouti	Mobile : +253 Tél (Bur): +253 E-mail : OMARJOUND@YAHOO.FR

N°	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
03.	SOUGANE Arouna	MALI	Directeur Général	Institut national de la statistique B.P. 12 Bamako	Tél. (223) 20 22 24 55 Fax (223) 20 22 71 45 Mob. (223) E-mail : SOUGANE.AROUNA@YAHOO.FR
Au titre des institutions d'intégration économique sous-régionales et Banques centrales des Etats membres					
04.	YAGO Namaro	Commission UEMOA	Directeur du CSTAT	B.P. 543 Ouagadougou	Tél. : (00226) 78828491 E-mail : NYAGO@UEMOA.INT
05.	N'GORAN Christian Olivier	BCEAO	Adjoint au Directeur des Statistiques	BP 3108 Dakar SENEGAL	Tél : (+221) 33 839 05 00 Fax: (221) 33 823 93 35 Email: CNGORAN@BCEAO.INT
06.	LONTCHI Roland Marc	Commission de la CEMAC	Directeur de la statistique	CEMAC Avenue des Martyrs B.P. 969 Bangui CENTRAFRIQUE	Tél. (236) 70 55 50 96 (237) 694 91 53 63651142434 22 23 33 50 E-Mail : LONTCHIR@CEMAC.INT RLONTCHI@GMAIL.COM
07.	NKEGNA Joël	Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC)	Directeur des Prévisions Economiques et des Statistiques	CEEAC B.P. 2112, Libreville, Gabon	Tel : (241) 01 44 47 31 Mob : (241) 04 18 69 19 Fax : (241) 01 44 47 32 E-mail : NKEGNA.JOEL@YAHOO.FR
08.	MALANO Robert Saa	Banque centrale de la République de Guinée (BCRG)	Directeur des Statistiques et de la Balance des Paiements	BP 692 Conakry GUINEE	Tel : (224) 621 87 75 41 Fax : (224) E-mail : ROBERTS.MALANO@BCRG-GUINEE.ORG
09.	TABO Symphorien	BAD	Directeur p.i Département statistique	BAD B.P. Abidjan COTE D'IVOIRE	Tél. (225) 20 25 30 58 Mob. (225) 75 75 06 85 E-Mail : S.TABO@AFDB.ORG

Handwritten mark

N°	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
10.	DOSSO Bakary	CEA-BSR/AO	Chef de la section dynamiques démographiques et développement	Box 744 Niamey Niger	Tél. +227 20727300/01 DOSSO2@UN.ORG
Au titre des Etats, institutions et personnes invitées					
11.	BODIN Jean-Louis	CESD Statisticiens pour le Développement	Président	CESD-Statisticiens pour le Développement	E-Mail : JEANLOUISBODIN@YAHOO.FR
12.	DIOP Lamine	CESD Statisticiens pour le Développement		CESD-Statisticiens pour le Développement	E-Mail : LDIOPSEN@YAHOO.FR
13.	FOFFANO Charlotte	Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MAE)-France	Rédactrice analyse statistique de l'aide publique au développement, suivi des résultats et redevabilité, coopération statistique	27 rue de la Convention, 75015 PARIS	Tél : +33 (1) 43 17 63 34 E-Mail : CHARLOTTE.FOFFANO@DIPLOMATIE.GOV.FR
14.	FRANCOZ Dominique	INSEE	Cheffe de la Division Appui technique International	88 Avenue Verdier CS 70058 92541 Montrouge Cedex France	Tél. (33) 1 41 17 53 01 E-Mail : DOMINIQUE.FRANCOZ@INSEE.FR
15.	COQUET François	CAPESA	Responsable de la cellule de coopération internationale du GENES	E.N.S.A.I Campus de Ker Lann CAPESA 51 rue Blaise Pascal B.P. 37203 35172 BRUZ cedex RENNES	Tél : +33 (0)2 99 05 32 17 E-mail : CAPESA@ENSAL.FR
16.	Bertrand SAVOYE	AFD		AFD Paris	Tél. (33 1) 53 44 31 40 E-Mail : SAVOYEB@AFD.FR